



Indications concernant la visibilité du Fonds Bêkou

Identité visuelle

Quels que soient l'importance, l'envergure ou les objectifs de l'action mise en œuvre, le logo "Bêkou" (soit, le mot "Bêkou" dans l'une des polices suivantes: Arial, Calibri, Garamond, Trebuchet, Tahoma ou Verdana, en noir et/ou blanc en fonction de la couleur de fond) doit être reproduit de manière visible sur tous les supports de communication.

L'Union européenne reconnaît que les actions de visibilité doivent prendre en compte et refléter la nature multipartite des actions financées par Bêkou. Ainsi, l'identité graphique du Fonds Bêkou doit bénéficier d'une place et d'une taille au moins aussi importante que celle du contractant ou du partenaire d'exécution.

Exemple:



Par ailleurs, dans toute communication relative à l'action, les partenaires d'exécution et/ou les organisations internationales ajouteront en bas du/des document(s), la phrase suivante: "*Le projet/programme est co-financé par l'Union européenne*" ainsi que l'emblème de l'UE¹. L'emblème européen doit mesurer au moins 1 cm de haut. Le nom de l'Union européenne doit toujours être énoncé dans son intégralité. La police de caractères utilisée conjointement avec l'emblème européen doit encore une fois être l'une des polices suivantes: Arial, Calibri, Garamond, Trebuchet, Tahoma ou Verdana. L'utilisation de l'italique, du soulignement et d'effets de texte n'est pas autorisée. Le positionnement du texte par rapport à l'emblème européen n'est pas prescrit de façon spécifique, mais le texte ne doit en aucune manière interférer avec l'emblème. La taille de la police utilisée doit être proportionnée par rapport à la taille de l'emblème. La couleur de la police doit être le «reflex blue» (le même bleu que celui du drapeau de l'UE), le noir ou le blanc, selon le fond.

¹ Que vous pourrez trouver au lien http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/flag/index_en.htm et dont les proportions et couleurs doivent apparaître telles qu'indiquées dans le Manuel de Communication et de Visibilité pour les Actions extérieures de l'Union européenne (2010), p.31.

Exemple²:

Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne



Concernant les publications, il est demandé que la clause de non-responsabilité « Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de <nom de l'auteur/contractant/partenaire d'exécution> et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.» figure sur toutes.

De même, il est demandé que pour toutes publications, un paragraphe de description du Fonds Bêkou, indiquant sa date de création, son mandat, sa mission, apparaisse, ainsi que la référence à la page internet suivante:

<http://capacity4dev.ec.europa.eu/trust-fund-bekou/dashboard>

Capacity4Development

En ce qui concerne le groupe "Fonds Fiduciaire européen pour la République centrafricaine" sur la plateforme capacity4dev, nous invitons tous les partenaires à devenir membres afin de suivre la mise à jour des informations et pouvoir également participer à travers la publication de post/articles/photos.

Chaque membre est directement habilité à publier sur la plateforme; nous vous demandons cependant de bien vouloir partager le matériel avec l'équipe Bêkou à Bruxelles et/ou son représentant à Bangui avant la publication.

Si un support technique est nécessaire, surtout dans une phase initiale de l'utilisation, n'hésitez pas à contacter: Sarah Klonski Sarah-Jee.KLONSKI@ec.europa.eu

Activités

Il est demandé aux organisations partenaires et de mise en œuvre des actions de prévoir un plan complet de communication et de visibilité pour l'ensemble de la durée de leur intervention.

Dans le cadre de ce plan, différentes activités peuvent être réalisées telles que listées de manière non-exhaustive:

- organisation d'évènements publics, tels que des visites de terrain et des concours de dessins, des compétitions sportives, etc.
- communiqués de presse, conférences de presse, visites de presse
- dépliants, brochures et lettres d'information
- panneaux d'affichage, bannières, etc.
- production audiovisuelle, radiophonique, etc.³

² Pour plus d'exemples, se référer au document:

http://ec.europa.eu/dgs/communication/services/visual_identity/pdf/use-emblem_fr.pdf

....

Ces activités doivent se concentrer sur les réalisations et souligner l'impact des actions mises en œuvre, sans s'étendre sur la procédure administrative suivie pour réaliser l'action. De plus, il est demandé que ces activités veillent à la participation et à l'intégration des bénéficiaires, dans la mesure du possible.

En pratique, le choix des modalités les plus efficaces et les plus appropriées sera laissé aux organisations de mise en œuvre, en fonction des réalités de terrain, et plus spécifiquement, de l'urgence, de la nature et du contexte de l'action.

Par ailleurs, il est demandé à chaque intervenant de considérer les autres projets et programmes financés par le Fonds Bêkou afin d'éventuellement pouvoir créer des synergies entre les différentes activités de communication en vue d'un plus grand impact.

Pour toute question de communication, les partenaires d'exécution et/ou les organisations internationales peuvent contacter:

Sarah Klonski Sarah-Jee.KLONSKI@ec.europa.eu

Davide Stefanini davide.stefanini@eeas.europa.eu

Objets promotionnels

À l'occasion de ces activités, différents objets promotionnels pourront être distribués, en fonction des règles établies par les partenaires d'exécution et/ou les organisations internationales (par exemple: l'organisation de compétitions, concours, etc.).

Ci-dessous, veuillez trouver une liste non-exhaustive d'objets promotionnels qui pourraient être produits et distribués dans le cadre des actions financées par le Fonds Bêkou:

- casquettes, t-shirts, etc. ;
- sacs réutilisables en coton, sac en bandoulière, sac à dos;
- crayons, stylos, bloc-notes et cahiers;
- porte-clefs/lampe torche;

...

Ces objets devront bien évidemment être adaptés au public auquel ils seront destinés, et notamment au contexte et aux besoins des personnes auxquelles ils seront destinés. De même, il est demandé qu'une attention toute particulière soit prêtée à ce que ces objets ne soient pas source de tensions.

Enfin, nous sommes bien conscients que certains facteurs tels que l'insécurité ou les sensibilités politiques locales peuvent restreindre les activités d'information dans certaines zones de crise. Certaines actions exigent un degré élevé de neutralité politique. L'audience cible et les outils de visibilité seront alors sélectionnés compte tenu de cette situation, en consultation et en accord avec la délégation de l'UE.

*

³ Vous pourrez trouver d'autres idées ainsi que des indications sur les modèles desquels s'inspirer aux pages 33 à 36 du Manuel de Communication et de Visibilité.

* *

Pour plus d'informations concernant les consignes de visibilité, veuillez-vous référer au manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne (2010) que vous trouverez en suivant le lien ci-dessous:

http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/communication_and_visibility_manual_fr.pdf